

Fiche de données de sécurité

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2023

Révision : 11 Mai 2023

Nom commercial : **Alcojet®****1 Identification de la substance/du mélange et du fournisseur****1.1 Identifiant produit SGH**

Nom commercial : Alcojet®

Numéro du produit : 1401, 1403, 1404, 1404-1, 1425, 1450

1.2 Application de la substance/du mélange :

Matériau de nettoyage/Détergent.

1.2.1 Taux de dilution recommandé :

1 - 2 % dans l'eau.

1.3 Informations du fournisseur de la Fiche de Données de sécurité**Fabricant :**

Alconox, LLC
30 Glenn St
White Plains, NY 10603
(914) 948-4040

Fournisseur :**Numéro de téléphone d'urgence :**

ChemTel Inc
Amérique du Nord : 1-888-255-3924
International : +1 813-248-0573

2 Identification des risques**2.1 Classification de la substance ou du mélange :**

Conformément à la norme CE N° 1272, 29CFR1910/1200 et aux exigences SGH.

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

Tripolyphosphate de sodium
Méta-silicate de disodium
Pyrophosphate tétrasodique
Acide silicique, sel de sodium

2.2 Éléments de l'étiquette :

Irritation cutanée, catégorie 2.
Lésions oculaires, catégorie 1.

Produit à la dilution recommandée

Irritation oculaire, catégorie 2B.

Fiche de données de sécurité

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2023

Révision : 11 Mai 2023

Nom commercial : **Alcojet®****Pictogrammes de risque :****Mention d'avertissement :**

Danger.

Mentions de danger :

H315 Provoque une irritation de la peau.

H318 Provoque de graves lésions oculaires.

Mentions de précaution :

P264 Laver soigneusement la peau après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 Si sur la peau : Laver avec du savon et de l'eau.

P305+P351+P338 Si dans les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact le cas échéant et si c'est facile à faire. Continuer à rincer.

P321 Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin/prendre un avis médical.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Jeter le contenu et le récipient comme indiqué à la Section 13.

Éléments dangereux à la dilution d'utilisation**Pictogrammes de risque :****Mention d'avertissement :**

Avertissement.

Mentions de danger :

H320 Provoque une irritation des yeux.

Mentions de précaution :

P302+P352 Si sur la peau : Laver avec du savon et de l'eau.

P305+P351+P338 Si dans les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact le cas échéant et si c'est facile à faire. Continuer à rincer.

P501 Jeter le contenu et le récipient comme indiqué à la Section 13.

Informations complémentaires :

Aucun(e).

Description du risque**Dangers non classés ailleurs (HNO) :**

Peut faire que les surfaces deviennent glissantes. Soyez prudent dans les zones de circulation piétonne si sur les planchers.

Informations concernant des dangers particuliers pour l'homme et l'environnement :

Le produit doit être étiqueté en raison de la procédure de calcul de la « Directive générale de classification pour les préparations de l'UE » dans la dernière version valide.

Fiche de données de sécurité

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2023

Révision : 11 Mai 2023

Nom commercial : **Alcojet®****Système de classification :**

La classification est conforme aux réglementations CE n° 1272, 29CFR1910/1200 et au SGH, et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

La classification est conforme aux dernières éditions des listes internationales de substances et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les ingrédients**3.1 Caractérisation chimique :**

Non déterminé(e) ou non disponible.

3.2 Description :

Aucun(e).

3.3 Composants dangereux (pourcentages en poids)

Identification	Nom chimique	Classification	Pds. %
Numéro CAS : 6834-92-0	Métasilicate de disodium	Corrosion cutanée 1B ; H314 Stot SE 3 ; H335	2,5 - 10
Numéro CAS : 7722-88-5	Pyrophosphate tétrasodique	Irritation de la peau 2 ; H315 Irrit. oculaire 2 ; H319	2,5 - 10
Numéro CAS : 7758-29-4	Triphosphosphate de sodium	Irritation de la peau 2 ; H315 Irrit. oculaire 2 ; H319	25 - 41
Numéro CAS : 1344-09-8	Acide silicique, sel de sodium	Toxicité aiguë 4 ; H303 Irrit. de la peau 2 ; H315 Lésions oculaires 1 ; H318	8 - 15

À dilution d'utilisation :

Identification	Nom chimique	Classification	Pds. %
Numéro CAS : 6834-92-0	Métasilicate de disodium	Irrit. oc. 2 ; H319	0,025 - 0,1
Numéro CAS : 7722-88-5	Pyrophosphate tétrasodique	Irrit. oc. 2 ; H319	0,025 - 0,1
Numéro CAS : 7758-29-4	Triphosphosphate de sodium	Irrit. oc. 2 ; H319	0,25 - 0,41
Numéro CAS : 1344-09-8	Acide silicique, sel de sodium	Irrit. oc. 2 ; H319	0,08 - 0,15

3.4 Informations complémentaires :

Aucun(e).

Fiche de données de sécurité

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2023

Révision : 11 Mai 2023

Nom commercial : **Alcojet®****4 Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Informations générales :**

Aucun(e).

Après inhalation :

Maintenir une voie aérienne dégagée.

Desserrer les vêtements au besoin et placer la personne dans une position confortable.

Après contact avec la peau :

Laver la zone affectée avec du savon et de l'eau.

Consulter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.

Après contact avec les yeux :

Rincer/laver doucement les yeux exposés avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.

Retirer la/les lentille(s) de contact si cela est possible pendant le rinçage.

Consulter un médecin si l'irritation persiste ou en cas de problème.

Après avoir avalé :

Rincer soigneusement la bouche.

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou les vomissements persistent.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés :

Aucun(e).

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Aucune information supplémentaire.

Premiers secours à la dilution recommandée :**Informations générales :**

Aucun(e).

Après inhalation :

Maintenir une voie aérienne dégagée.

Desserrer les vêtements au besoin et placer la personne dans une position confortable.

Après contact avec la peau :

Laver la zone affectée avec du savon et de l'eau.

Après contact avec les yeux :

Rincer/laver doucement les yeux exposés avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.

Retirer la/les lentille(s) de contact si cela est possible pendant le rinçage.

Après avoir avalé :

Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin si une irritation, une gêne ou des vomissements se produisent.

Fiche de données de sécurité

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2023

Révision : 11 Mai 2023

Nom commercial : **Alcojet®****5 Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Agents d'extinction appropriés :**

Utiliser des agents d'extinction appropriés pour les matériaux combustibles adjacents ou les sources d'ignition.

Pour des raisons de sécurité, agents d'extinction appropriés :

Aucun(e).

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants.

5.3 Conseils pour les pompiers**Équipement de protection :**

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.
Reportez-vous à la section 8.

5.4 Informations complémentaires :

Éviter d'inhaler les gaz, fumées, poussières, brouillards, vapeurs et aérosols.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6 Mesures de rejet accidentel**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Assurer une ventilation adéquate.
S'assurer que les systèmes de traitement d'air sont opérationnels.

6.2 Précautions environnementales :

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.
Empêcher d'atteindre les égouts, les égouts ou les voies navigables.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

6.4 Référence à d'autres sections :

Aucun(e).

7 Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

Aucun danger attendu dans des conditions normales d'utilisation.
Éviter de respirer le brouillard ou la vapeur.
Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Fiche de données de sécurité

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2023

Révision : 11 Mai 2023

Nom commercial : **Alcojet®****7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**

Conserver dans un endroit bien frais et ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Aucune information supplémentaire.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle :**

- a) 7722-88-5, Pyrophosphate tétrasodique, ACGIH TWA 10 mg/m³
- b) 7758-29-4, Tripolyphosphate de sodium, ACGIH TWA 10 mg/m³
- c) Poussières, OEL non spécifique, Irish Code of Practice
 - (i) Total inhalable 10 mg/m³ (8 h)
 - (ii) Respirable 4 mg/m³ (8 h)
 - (iii) Pyrophosphate tétrasodique, OSHA TWA 5 mg/m³, (8 h)

8.2 Contrôles d'exposition**Contrôles techniques appropriés :**

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation.

Protection respiratoire :

Pas nécessaire dans des conditions normales.

Protection de la peau :

Sélectionner le matériau des gants imperméable et résistant à la substance.

Protection oculaire :

Lunettes ou lunettes de sécurité, ou protection oculaire adaptée. Recommandé pour se conformer à ANSI Z87.1 et/ou EN 166.

Mesures d'hygiène générales :

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuelle à la dilution recommandée :

Dans des conditions normales d'utilisation et de fonctionnement, aucun équipement de protection individuelle spécial ou contrôle technique ne sera nécessaire. Manipuler avec soin.

Fiche de données de sécurité

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2023

Révision : 11 Mai 2023

Nom commercial : **Alcojet®**

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect (état physique, couleur) :	Poudre blanche	Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé(e) ou non disponible.
		Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Odeur :	Non déterminé(e) ou non disponible.	Pression de vapeur à 20 °C :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Seuil d'odeur :	Non déterminé(e) ou non disponible.	Densité de vapeur :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Valeur pH :	11 (1 % solution aqueuse)	Densité relative :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Point de fusion/congélation :	Non déterminé(e) ou non disponible.	Solubilités :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Point d'ébullition/Plage d'ébullition :	Non déterminé(e) ou non disponible.	Coefficient de partition (n- octanol/eau) :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Point d'éclair (à creuset fermé) :	Non déterminé(e) ou non disponible.	Température auto/auto-allumage :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Taux d'évaporation :	Non déterminé(e) ou non disponible.	Température de décomposition :	Non déterminé(e) ou non disponible.
Inflammabilité (solide, gazeuse) :	Non inflammable	Viscosité :	a. Cinématique : Non déterminé(e) ou non disponible. b. Dynamique : Non déterminé(e) ou non disponible.
Densité à 20 °C :	Non déterminé(e) ou non disponible.		

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Non déterminé(e) ou non disponible.

10.2 Stabilité chimique :

Non déterminé(e) ou non disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Non déterminé(e) ou non disponible.

10.4 Conditions à éviter :

Évitez les agents réducteurs puissants. Évitez de mélanger avec des composés contenant de l'ammoniac.

10.5 Matériaux incompatibles :

Évitez les agents réducteurs puissants. Évitez de mélanger avec des composés contenant de l'ammoniac.

Fiche de données de sécurité

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2023

Révision : 11 Mai 2023

Nom commercial : **Alcojet®****10.6 Produits de décomposition dangereux :**

Non déterminé(e) ou non disponible.

11 Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques :****Toxicité aiguë :****Orale :**

LD50 > 5000 mg/kg rat oral – produit.

Toxicité chronique :

Aucune information supplémentaire.

Corrosion/irritation de la peau (matériaux bruts) :

Méta-silicate de disodium : Corrosif – 4 h.

Lésions oculaires/irritations oculaires graves (matériaux bruts) :

Pyrophosphate tétrasodique : Risque de lésions oculaires graves.

Informations sur le produit à la dilution recommandée :

L'irritation des yeux peut survenir en cas de contact direct avec les yeux. Aucun danger spécifique pour le contact avec la peau, l'inhalation ou une exposition chronique n'est attendu dans les paramètres d'utilisation normale.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau :

Aucune information supplémentaire.

Cancérogénicité :

Aucune information supplémentaire.

IARC (International Agency for Research on Cancer) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

NTP (National Toxicology Program, programme de toxicologie national des États-Unis) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Mutagénicité sur les cellules germinales :

Aucune information supplémentaire.

Toxicité sur la reproduction :

Aucune information supplémentaire.

STOT – exposition unique et répétée :

Méta-silicate de disodium : Inhalation SE – Peut provoquer une irritation respiratoire – système respiratoire.

Informations toxicologiques supplémentaires :

Aucune information supplémentaire.

Fiche de données de sécurité

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2023

Révision : 11 Mai 2023

Nom commercial : **Alcojet®****12 Informations écologiques****12.1 Toxicité :**

Pyrophosphate tétrasodique : Poisson, LC50 – autres poissons – 1380 mg/l – 96 h.

Pyrophosphate tétrasodique : Invertébrés aquatiques, EC50 – Daphnia magna (Puce d'eau) – 391 mg/l – 48 h.

Tripolyphosphate de sodium : Invertébrés aquatiques, EC50 – Daphnia magna (Puce d'eau) – > 100 mg/l – 48 h.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Aucune information supplémentaire.

12.3 Potentiel bioaccumulatif :

Aucune information supplémentaire.

12.4 Mobilité dans le sol :

Aucune information supplémentaire.

Remarques générales :

Aucune information supplémentaire.

12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB :**PBT** : Aucune information supplémentaire.**vPvB** : Aucune information supplémentaire.**12.6 Autres effets indésirables :**

Aucune information supplémentaire.

13 Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets (consulter les autorités locales, régionales et nationales pour une élimination appropriée)****Informations pertinentes :**

Il incombe au producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux organismes réglementaires applicables. (US 40CFR262.11).

14 Informations sur le transport

Fiche de données de sécurité

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2023

Révision : 11 Mai 2023

Nom commercial : **Alcojet®**

14.1	Numéro ONU : ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA	Aucun(e).
14.2	Nom d'expédition de l'ONU : ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA	Aucun(e).
14.3	Catégories de risques liés au transport : ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA	Catégorie : Aucun(e). Étiquette : Aucun(e). QTÉ LIMITÉE : Aucun(e). US DOT Exception de quantité limitée : Aucun(e). En lot : RQ (si applicable) : Aucun(e). Nom d'expédition propre : Aucun(e). Catégorie de risque : Aucun(e). Groupe d'emballage : Aucun(e). Polluant marin (le cas échéant) : Aucune information supplémentaire. Commentaires : Aucun(e).
		Non en lot : RQ (si applicable) : Aucun(e). Nom d'expédition propre : Aucun(e). Catégorie de risque : Aucun(e). Groupe d'emballage : Aucun(e). Polluant marin (le cas échéant) : Aucune information supplémentaire. Commentaires : Aucun(e).
14.4	Groupe d'emballage : ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA	Aucun(e).
14.5	Risques environnementaux :	Aucun(e).
14.6	Précautions spéciales pour l'utilisateur : Code de danger (Kemler) : Numéro EMS : Groupe de ségrégation :	Aucun(e). Aucun(e). Aucun(e). Aucun(e).
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II of MARPOL73/78 et le code IBC :	Non applicable
14.8	Informations sur le transport/additionnelles : Catégorie de transport : Code de restriction du tunnel : « Règlement type » de l'ONU :	Aucun(e). Aucun(e). Aucun(e).

Fiche de données de sécurité

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2023

Révision : 11 Mai 2023

Nom commercial : **Alcojet®****15 Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.****Amérique du Nord****SARA****Section 313 (listes spécifiques de produits chimiques toxiques) :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Section 302 (substances extrêmement dangereuses) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

CERCLA (Comprehensive Environmental Response, Clean up and Liability Act) :**Quantité de déversement à signaler :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

TSCA (Toxic Substances Control Act) :**Inventaire :**

Tous les ingrédients sont répertoriés comme actifs.

Règles et ordonnances :

Non applicable.

Proposition 65 (Californie) :**Produits chimiques connus pour causer le cancer :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques connus pour provoquer une toxicité pour la reproduction chez les femmes :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques connus pour provoquer une toxicité pour la reproduction chez les hommes :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques connus qui causent une toxicité développementale :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Canada**Canadian Domestic Substances List (DSL) : Liste intérieure des substances du Canada (LIS) :**

Tous les ingrédients sont répertoriés.

Fiche de données de sécurité

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2023

Révision : 11 Mai 2023

Nom commercial : **Alcojet®**

Asie Pacifique

Australie**Inventaire australien des substances chimiques (AICS) :**

Tous les ingrédients sont répertoriés.

Chine**Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :**

Tous les ingrédients sont répertoriés.

Japon**Inventaire des substances chimiques nouvelles et existantes (ENCS) :**

Tous les ingrédients sont répertoriés.

Corée**Liste des produits chimiques existants (ECL) :**

Tous les ingrédients sont répertoriés.

Nouvelle-Zélande**Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZOIC) :**

Tous les ingrédients sont répertoriés.

Philippines**Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) :**

Tous les ingrédients sont répertoriés.

UE

Article 57 du REACH (SVHC) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Allemagne MAK :

Non répertorié.

16 Autres informations**Abréviations et acronymes :**

Aucun(e).

Résumé des phrases :**Mentions de danger :**

H315 Provoque une irritation de la peau.

H318 Provoque de graves lésions oculaires.

Fiche de données de sécurité

Date d'entrée en vigueur : 11 Mai 2023

Révision : 11 Mai 2023

Nom commercial : **Alcojet®****Mentions de précaution :**

P264 Laver soigneusement la peau après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 Si sur la peau : Laver avec du savon et de l'eau.

P305+P351+P338 Si dans les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact le cas échéant et si c'est facile à faire. Continuer à rincer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin/prendre un avis médical.

P501 Jeter le contenu et le récipient comme indiqué à la Section 13.

Déclaration du fabricant :

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes à notre connaissance à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et une publication en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations se rapportent uniquement au matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériel utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

NFPA : 1-0-0

HMIS : 1-0-0

À la dilution recommandée :

NFPA : 1-0-0

HMIS : 1-0-0